

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	28.04.2014	23:37		DDTE	
Annule et remplace					

Auteur(s): Groupe socialiste	Lié à:
Titre: Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit de 16.800.000 francs pour l'entretien constructif des routes cantonales	ad 14.005
<p>Contenu:</p> <p>Article premier Un crédit de <u>8,4</u> millions de francs est accordé au Conseil d'Etat pour l'entretien constructif des routes cantonales.</p> <p>Art. 2 Le Conseil d'Etat est autorisé à se procurer, éventuellement par la voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent décret.</p> <p>Art. 3 Les travaux de restauration entrepris en application du présent décret sont déclarés d'utilité publique. Le Conseil d'Etat reçoit tous les pouvoirs pour acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation, les immeubles qui pourraient être nécessaires à l'exécution des travaux.</p> <p>Art. 4 En cas d'expropriation, il sera fait application de la loi cantonale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, du 26 janvier 1987.</p> <p>Art. 5 Les détails d'exécution des travaux sont confiés au soin du Conseil d'Etat. Le rapport de gestion du Département du développement territorial et de l'environnement donnera chaque année toutes les indications utiles sur l'avancement des études, sur les dépenses engagées et sur leur financement. <i>En vue des travaux planifiés en 2016 et 2017, le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil un rapport avec des informations sur la stratégie globale de mobilité douce. Ce rapport sera accompagné d'un décret pour l'octroi d'un nouveau crédit de 8,4 millions.</i></p> <p>Art. 6 Le crédit sera amorti conformément aux dispositions du décret concernant l'amortissement des différents postes de l'actif des bilans de l'Etat et des communes, du 23 mars 1971, modifié le 21 octobre 1980.</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Martine Docourt Ducommun	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER